



-O-O-O-

P

PRESSE
DISTRIBUÉE PAR
LA POSTE

N° 371
FEVRIER 2014

ISSN 1168-0423
Prix : 0,15 €

Déposé le 27/02/2014

Edito

DIRE NON A LA POLITIQUE DE CE GOUVERNEMENT

C'est possible et sacrément urgent. Depuis l'annonce du pacte contre les salaires, les cotisations et la protection sociale, dit de « responsabilité », pas un seul ministre, député, sénateur, pseudo expert et encore moins le patronat n'a donné une explication grand public sur le fond de ce texte. Pire, le Haut Conseil du Financement de la protection sociale a remis un rapport en début d'année qui a été élaboré à partir de la synthèse des projections financières à l'horizon 2060. Vous avez bien lu. La protection des salariés actifs comme retraités, chômeurs et plus globalement de l'ensemble de la population se prépare à moyen constant voire en diminution significative et tout cela dans un objectif de 46 ans ! C'est réellement nous prendre pour des demeurés.

Ce Haut Conseil mis en place par Sarkozy et conforté par Hollande n'est en rien critiqué par les patrons. Serait-ce là encore un outil pour massacrer notre système social ? Evidemment oui, car il ne remet pas en cause la décision de supprimer les cotisations familles et sa réflexion porte exclusivement sur le transfert des cotisations sur l'impôt, quel qu'il soit. Je n'en dis pas plus, un document très intéressant vous attend à l'intérieur de ce bulletin.

Je voudrais revenir sur le pacte dit de « responsabilité ». Depuis son annonce, et je pense que ce n'est une surprise pour personne, le patronat, et pas seulement le MEDEF, annonce qu'il n'y aura aucune proposition ni d'intention d'embauche. Ce gouvernement prend acte car il sait qu'il n'a ni les moyens, ni la volonté idéologique de s'affronter au capital puisqu'il en est l'un des plus grands collaborateurs. Preuve en est dernièrement avec le début des privatisations

des routes nationales sans qu'aucun commentateur n'en parle, ainsi que la réforme territoriale qui ne dit pas le but à atteindre. Eh oui, encore une directive européenne pour une meilleure intégration.

Ce gouvernement fait pire que le précédent. Certains ne veulent pas le dire ou même l'entendre pour des raisons qui sont les leurs, individuelles ou collectives, par conviction ou par prétention, voire opportunisme, mais les faits sont là.

Nous avons un mot (maux) dans toutes les têtes actuellement qui, pour la plupart d'entre nous, est une évidence. Ce n'est pas la raison, l'amour, la générosité ou encore l'envie et la haine. C'est la « responsabilité ». Celle qui nous attache à nos valeurs, à notre engagement, à nos convictions et notre combat. Celle qui fait que chacun d'entre nous est moralement et idéologiquement indépendant du pouvoir et des confessions, des idées reçues et de la pensée dominante.

Ce pouvoir politique n'existe qu'avec l'approbation du capital, de l'Union Européenne, de la bourgeoisie persistante et de certains syndicats. Ne rentrons pas dans ce piège d'obscurantisme de la pensée, sans foi ni loi, qui n'est que celui de l'exploitation de la seule classe productive. Nous sommes plus nombreux et plus forts que la classe dominante actuelle et cela n'est pas nouveau.

Nous devons faire nos propres choix. Le peuple décide, le peuple choisit, le peuple impose. !

Le 18 Mars, le peuple s'exprimera.

Sébastien MARTINEAU
Secrétaire Général de l'UD-CGT

Sommaire :

Edito : Dire non à la politique de ce gouvernement	P. 1
Action du 18 Mars 2014	P. 2
Le pacte de responsabilité est une attaque contre la Sécurité Syndicale :	P. 3-4
Journée du 17 Mars : quinzaine de syndicalisation	P. 5
Résultats élections DGATT Bourges - Base d'Avord	
Compte rendu CE Finances Publiques du Cher	P. 6
Courrier à l'UD de l'UL de St-Florent sur Cher	P. 7
Assemblée Générale IHS CGT Centre	P. 7
Le 7 Mars 2014 : commémoration Pierre Sémard	P. 8
Cartes de Vœux USR et remerciements de l'UD	P. 8



AGENDA

Quinzaine de Syndicalisation :

Assemblée Générale des Syndicats

Lundi 17 Mars - de 9 h à 17 h à BOURGES

MARDI 18 MARS

JOURNEE NATIONALE D'ACTION

**Grève et manifestations
dans tout le département.**

GRÈVE ET MANIFESTATIONS MARDI 18 MARS 2014

Emploi, Salaires, Sécurité Sociale, Services Publics Abandon du pacte de responsabilité !

Les déclarations du Président de la République du 14 janvier dernier confirment une politique d'austérité qui dégrade les conditions de vie du plus grand nombre, notamment des salariés, précaires et privés d'emploi. Déjà, en 2013, les nouveaux reculs sur les retraites et « l'accord interprofessionnel » (ANI) témoignaient d'un cap maintenu pour continuer à démanteler les conquêtes sociales dans notre pays.

La rigueur budgétaire et l'abaissement du coût du travail voulus par le patronat, et soutenus par l'actuel gouvernement, c'est l'application entre autres des traités européens ayant un seul objectif : l'austérité, et son cortège de récessions d'une part, l'augmentation des profits des actionnaires d'autre part.

Les UD CGT, FO, SOLIDAIRES et FSU considèrent au contraire que la croissance économique passe par la satisfaction de revendications urgentes, en particulier :

- L'augmentation des salaires (bloqués dans de nombreux secteurs, dont la Fonction Publique, depuis 5 ans) qui génère plus de consommation donc plus d'emplois, plus de recettes pour la sécurité sociale et plus de rentrées fiscales pour financer les services publics,

- L'arrêt des licenciements, délocalisations et fermetures d'usine, la préservation des emplois industriels et publics,

- Le retour à la retraite à 60 ans à taux plein et l'abrogation des régressions opérées depuis 1993, pour favoriser entre autres l'embauche en CDI des jeunes, dont 25% sont au chômage,

- L'arrêt de tous les accords dits de compétitivité qui détériorent les conditions de travail des salariés et amputent leur pouvoir d'achat.

Contre « le pacte de responsabilité » qui vise à entraîner les organisations syndicales dans la mise en œuvre de la rigueur, **les UD CGT, FO, FSU et Solidaires** exigent le maintien du financement de la branche famille par la cotisation employeur, partie intégrante du salaire (30 milliards d'€) et l'annulation des économies annoncées de 68 milliards d'euros sur la dépense publique dans les 4 ans à venir.

Les organisations syndicales appellent l'ensemble des salariés (Public/Privé) à la grève interprofessionnelle, à des débrayages et à manifester dans l'unité le mardi 18 mars.

MANIFESTATIONS à

⇒	BOURGES	10 h 30	Place Séraucourt
⇒	VIERZON	10 h 30	Forum République
⇒	ST-AMAND	10 h 30	Place Carrée
⇒	ST FLORENT	10 h 30	Place de la République
⇒	LA GUERCHE	10 h 30	Place du Général de Gaulle

LE PACTE DE RESPONSABILITÉ EST UNE ATTAQUE CONTRE LA SÉCU

Ce qui est en préparation

Après plusieurs expressions sur les questions du devenir de la Sécurité Sociale, il nous semble utile de préciser quelques concepts susceptibles de revenir fortement dans les débats à venir.

Il s'agit des concepts de : «solidarité», «d'universalité», «de redistribution». Ces concepts sont étrangers à ceux qui ont prévalu à la constitution du système de Sécurité Sociale en 1945 fondée sur des **droits pour tous financés par la cotisation assise sur le salaire et prélevée directement sur les richesses créées par le travail à l'entreprise : c'est ce que nous appelons le salaire socialisé.**

Nous avons parcouru les rapports du Haut Conseil pour le Financement De la Protection Sociale celui du 2 juillet 2013 et celui du 14 janvier 2014.

Ces rapports ont le mérite d'éclairer d'un jour très cru les intentions des sphères dirigeantes de l'État au service du Capital. Le rapport de 2013 note que nous sommes passés d'un financement de la Sécurité Sociale toutes branches confondues à 80 % par la cotisation en 1990 à un financement à 64 % par la cotisation sociale en 2010. Cela conforte ce que nous avons déjà dit sur ce sujet et l'objectif du patronat d'aller vers la quasi suppression de la cotisation sociale. Ce que le président de la république a annoncé au soir du 31 décembre dernier puis confirmé le 14 janvier va bien dans ce sens-là et cela ne constitue pas seulement un nouveau cadeau aux entreprises mais bien de nouveaux coups de pioche dans les fondations mêmes du système de Sécurité Sociale en France qui repose sur la cotisation. Et l'équipe au pouvoir a beau dire qu'elle s'efforce de préserver notre système de protection sociale il n'en reste pas moins que c'est elle qui conduit sa destruction.

L'annonce de la suppression totale de la cotisation allocations familiales à l'horizon 2017 constitue bien la ligne directrice du gouvernement en matière d'effondrement de la cotisation sociale. On se souvient qu'à l'automne, à l'occasion de la loi sur la retraite le gouvernement avait augmenté les cotisations de 0,15% pour les salariés et les patrons ; le gouvernement s'était engagé à compenser intégralement cette hausse pour les entreprises. C'est déjà fait, puisque depuis le 1er janvier 2014 la cotisation allocations familiales payée par les employeurs est passée de 5,4% à 5,25%.

Ce qu'il faut dire ici, c'est que la Sécurité Sociale ne peut être alimentée que de deux manières, soit par la cotisation, soit par l'impôt et rappelons que la mise en place de la CSG par Michel Rocard (gouvernement socialiste) en 1991 annonçait bien l'évolution de la pensée socialiste en la matière. Ce qui ne sera plus financé par la cotisation le sera forcément par l'impôt et par l'impôt payé par les « ménages », terme commode pour ne pas dire par les salariés puisque les ménages sont composés à 90 % de salariés en emploi, en chômage ou en retraite.

Si pour masquer cette réalité, le rapport ne propose pas d'augmenter les impôts, ni la TVA, ce qui devient très impopulaire, il propose d'instaurer des taxes comportementales. Entendez par là : « si vous payez la taxe c'est bien votre faute, c'est une taxe méritée ». Parmi ces taxes comportementales figurent déjà les taxes sur le tabac, les alcools qui sont plus ou moins affectées à la Sécurité Sociale. Attendons-nous à une multiplication des taxes sur les pots d'échappement (le carbone) et pourquoi pas sur les produits sucrés (en cours), les produits salés, les produits gras, le pain qui fait grossir. .. Nous risquons bien d'avoir un florilège de taxes sur la consommation, mais de taxes bien méritées !

C'est dans cette catégorie que le rapport de juillet 2013 range les taxes sur le comportement des entreprises. Ce que propose la CGT sur la modulation des cotisations pourrait bien finir par valider le fond des taxes comportementales. Avouons que ce serait un comble !

Le rapport envisage également des transferts de cotisations ou de ressources entre les caisses (maladie, allocations familiales, retraite) sous le prétexte que telle ou telle prestation ressortirait en fait de telle ou telle caisse.

Si cette proposition qui figure ironiquement dans un paragraphe titré : « clarification des financements » n'apporte aucune ressource nouvelle à la Sécurité Sociale, elle servira tout de même à déstabiliser toutes les caisses selon le principe bien connu des « chaises musicales ».

Le rapport de janvier 2014 quant à lui, insiste sur les économies possibles dans le domaine des prestations et il faudra bien s'attendre à des coupes dans les budgets sociaux : on ne coupera pas impunément 50 milliards de dépenses publiques sans conséquence pour les salariés, on n'enlèvera pas 30 Milliards de cotisations en 2017 pour les allocations familiales sans conséquence pour les familles : c'est la préoccupation du deuxième rapport paru en janvier dernier.

Comment le gouvernement compte-t-il s'y prendre pour faire voter les mesures ?

Pour l'instant, le travail se fait en arrière-plan dans l'ombre des ministères, à l'abri de « la période unitaire des élections municipales ».

Déjà en 2008, Sarkozy avait utilisé le même stratagème pour faire avaler le traité de Lisbonne au Parlement alors que le peuple l'avait refusé à 55 pour cent en 2005. Il y aura une conférence sociale après le 25 mai (élections européennes).

On sait ce qu'ont donné les conférences sociales en 2012 et 2013 : c'est du grand cinéma. Ensuite le gouvernement engagera sa responsabilité devant l'assemblée nationale au moyen de l'article 49-1, cela signifie qu'il n'y aura pas de texte précis, mais une loi programme d'orientation qui sera adoptée sans vote par l'assemblée nationale, c'est-à-dire qu'elle ne pourra être refusée que si une majorité de députés votent une motion de censure, ce que ne feront bien évidemment pas les députés socialistes.

Une fois cette loi adoptée sans vote, le gouvernement aura tout loisir pour publier durant l'été et à l'automne au fur et à mesure des besoins, les décrets d'application qui dévoileront l'ensemble de la machinerie.

Dans ces conditions, nous devons nous mobiliser dès maintenant pour que cette loi soit repoussée.

Le groupe de travail santé protection sociale

Bourges le 21 février 2014

Actualités, actualités, actualités

> Pétition nationale pour l'élection des Conseillers Prud'hommes

>>>> *Signez la pétition en ligne sur le site cgt.fr*

> Matériel de diffusion disponible à l'UD :

- 4 pages régional Santé
- 4 pages Coût du capital réalisé par l'UD
- Tract « Avenir de la Sécurité Sociale »

RAPPEL

Journée du LUNDI 17 MARS 2014

9 h à 17 h - Salle Marcel Bascouard à BOURGES

Dans le cadre de la quinzaine de syndicalisation
l'Union Départementale tiendra une Assemblée Générale

**La présence de tous les Syndicats
(Secrétaires et Secrétaires à l'Organisation - Vie Syndicale)
est indispensable.**

(voir courrier du 5 Février adressé aux secrétaires de syndicats)

Repas sur place (Restaurant Nexter) - Inscrivez-vous auprès de l'UD.

RÉSULTATS DES ÉLECTIONS AU COMITÉ SOCIAL DE BOURGES JEUDI 13 FEVRIER 2014

Total DGATT Bourges

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	CGT	FO	CFDT	CFTC	CGC UNSA
Voix	769	450	2	448	164	23	114	10	137
%		58,51 %	0,44 %	58,26 %	36,61 %	5,13 %	25,44 %	2,22 %	30,58 %

Total COMITE SOCIAL Bourges

	Inscrits	Votants	Nuls	Exprimés	CGT	FO	CFDT	CFTC	CGC UNSA
Voix	1405	952	13	939	274	151	260	51	203
%		67,76 %	1,37 %	98,63 %	29,18 % 2 sièges	16,08 % 1 siège	27,69 % 2 sièges	5,43 %	21,62 %

Nous remercions l'ensemble des électeurs qui ont voté CGT.

Vos élus CGT titulaires sont Frédéric JACQUET (IEF à DGA TT Bourges) et Frédérique LEPINE (AA à 12è BSMAT Neuvy Pailloux). Vos élus CGT suppléants sont David DEBAYLE (OE à DGA TT Bourges) et Jacky TORTAY (OE à 12è BSMAT Neuvy Pailloux).

COMITÉ SOCIAL Base d'AVORD - Scrutin du 13 Février 2014

Section AVORD	Inscrits	Votants	Exprimés	CGT	FO	CFDT	CFTC	CGT UNSA
Voix	208	151	141	41	48	31	21	0
%		72,60 %	93,38 %	29,08 %	34,04 %	21,99 %	14,89 %	



Relevé de discussion de la commission exécutive du 23/01/2014

Notre Commission exécutive a débattu de la situation extrêmement grave qui est faite au monde salarial. Les dernières annonces contenues dans les vœux du Président de la République et plus récemment dans sa conférence de presse ne laissent aucun doute : la Sécurité Sociale est en grand danger.

Toutes ces attaques qui répondent aux sirènes du MEDEF et des marchés financiers n'ont qu'un but, qu'un objectif : c'est de porter un coup majeur à la Sécurité Sociale de 45 en remettant en cause le système de financement qui repose sur nos salaires différenciés et socialisés, à travers les cotisations sociales. Il s'agit de transférer 30Mds du financement de la branche famille de la protection sociale des salaires à l'impôt.

Nous partageons ce qu'affirmait le 3 janvier notre Confédération : *« les cotisations sociales constituent la part socialisée du salaire et non à proprement parler une charge. Dès lors, toute baisse de ces cotisations constitue une baisse de salaire ».*

Cependant nous ne pouvons souscrire aux éléments de la déclaration commune CFDT, CGT, FSU, UNSA du 14 janvier ; les organisations syndicales citées revendiquent en matière d'emploi : *« la généralisation de la conditionnalité des aides et exonérations fiscales aux entreprises à la mise en œuvre d'objectifs d'investissement économique et d'investissements sociaux : création d'emplois, qualification des salariés, politiques salariales dynamiques. »*

Ce passage peut vouloir dire que la CGT acceptera l'exonération des cotisations sociales du patronat et participera au suivi.

Pour sa part, la CE de notre section reprend à son compte le point de vue de l'UGFF qui demande *« le maintien des cotisations patronales pour la branche famille, partie intégrante de notre salaire et l'annulation de la décision gouvernementale concernant le transfert des cotisations ».*

Malgré les difficultés (temps de préparation court, appel de la CGT seule) notre section décide de s'ins-

crire dans la journée interprofessionnelle impulsée par la CGT en appelant à la grève le 6 février.

Il est important que la CGT s'affirme en vue des élections professionnelles et informe les agents. Aussi, nous tiendrons des heures mensuelles d'information notamment sur la Sécurité Sociale, sur la réduction annoncée des « dépenses publiques » qui promet de nouvelles coupes dans nos services et de nouvelles restructurations ; le lien est d'ailleurs mis en évidence par notre syndicat CGT Finances Publiques dans ses expressions.

Nous considérons que le 6 février ne doit pas rester sans lendemain ; la situation est suffisamment grave pour que nous agissions dans la continuité.

A la DGFiP, à la suite des Etats généraux, il a été décidé d'une journée de grève le 20 mars.

Cependant n'est-il pas nécessaire de prendre en compte les nouvelles annonces gouvernementales qui modifient le contexte : la suppression des cotisations sociales patronales pour la branche famille et sa contrepartie, à savoir des coupes drastiques dans les dépenses publiques ?

Nous avons pris connaissance du fait que l'ensemble des fédérations appellent les agents de la sécurité sociale à la grève le 18 mars.

Nous avons, par le passé, fait le constat que la multiplication dans la dispersion des journées nous conduisait à une impasse. Il existe un lien direct entre les cadeaux au patronat, les attaques en règle contre la Sécurité Sociale (la branche famille aujourd'hui) et les atteintes à notre administration.

Ne peut-on bouger l'une ou l'autre des journées pour agir de concert, il est encore temps d'agir en ce sens ; la défense de la Sécurité Sociale doit être au centre de notre combat. Nous devons avoir une réflexion sur la conduite des luttes ; dans ce domaine, la confédération doit jouer son rôle d'aide à la centralisation de la bataille pour obtenir, comme le dit l'UGFF, l'annulation de la décision gouvernementale concernant le transfert des cotisations.

Décisions de la Commission Exécutive Union Locale de St-Florent sur Cher

Courrier à l'UD du Cher

Chers Camarades,

Suite à la réunion du Bureau de l'Union Locale de St-Florent sur Cher en date du 17 février 2014, j'adresse le relevé de décisions prises lors de celle-ci.

Face aux répétitions de manifs, qui n'apportent aucune avancées ni résultats, avec au contraire, une régression sociale sans précédent, où les militants ont l'impression de n'être ni écoutés, ni entendus, ressentent du mépris de la part des médias à leur égard, dépensent de l'énergie sans succès, s'épuisent et finissent par se démobiliser, considèrent qu'il est temps de passer à d'autres formes de luttes.

Tout d'abord, il semble nécessaire de revenir à certaines pratiques, notamment celles qui consistent à aller demander des comptes à nos patrons de boîtes pour le privé et aux politiques et autres représentants de l'Etat pour ce qui relève du public, au Medef, UIMM, ARS, etc...qui font partie des responsables de cette situation.

Ensuite, les camarades souhaitent un durcissement des actions à venir, afin de toucher là où ça fait mal, c'est-à-dire en paralysant l'économie, même partiellement et temporairement, par des actions départementales, pour obtenir l'effet de masse, créer le rapport de forces nécessaire en ciblant, par exemple, le blocage de ronds-points stratégiques sur Bourges sur au moins une journée, etc... Toutes autres idées, initiatives et de formes de luttes émanant des militants étant bonnes à prendre en considération, les camarades de l'Union Locale de St-Florent souhaitent que ce relevé soit porté à la connaissance des membres de la Commission Exécutive de l'UD afin d'ouvrir le débat sur cette proposition.

Salutations fraternelles.

Pour l'Union Locale CGT
de St-Florent sur Cher
Michel PINAULT

FORMATION SYNDICALE

UD-CGT 18

Inscriptions 1er Trimestre 2014

➤ Organisation et Vie Syndicale

Politique Financière

Cette formation prévue les 11-12 & 13 Mars est reportée probablement fin mai, faute de participants(es) en nombre suffisant.

➤ Formation COGITIEL :

Les Syndiqués, les syndicats qui sont intéressés doivent s'inscrire le plus rapidement possible auprès de l'UD.

Dès lors, des dates vous seront proposées.

➤ Direction d'Union Locale :

A BOURGES les 5 - 6 & 7 MAI

Formation régionale ouverte à l'ensemble des membres des Commissions Exécutives et Bureaux d'UL.

Pour toutes ces formations,

déposez vos congés éducation auprès de vos entreprises

UN MOIS AVANT LE DEBUT de la formation.

Infos

Collectif « 18 » IHS CGT

L'Assemblée Générale des Adhérents de l'IHS CGT se tiendra le **Mardi 8 Avril à partir de 8 h 30** à St-Florent sur Cher - Salle Roseville.

Repas de midi pris en commun.

Inscriptions auprès de la Région ou auprès de l'UD.

Assemblée Générale des Adhérents du Cher à l'IHS CGT

Mardi 24 Avril 2014 à 14 h

Maison des Syndicats Maurice Renaudat
Place Malus à BOURGES

———— L'IHS CGT 18 ————
fait appel aux dons d'archives.

Nous reviendrons en détail sur cet article dans le prochain Bulletin.

Le 07 Mars 1942, il y a 72 ans, les nazis assassinaient Pierre Sémard.

Unis par leur statut depuis 1938, les cheminots sont porteurs d'esprit de solidarité et de lutte, valeurs qui, dès l'occupation, structurent de manière prépondérante une conscience de résistance reconnue historiquement et politiquement.

Rappelons que notre corporation paya un lourd tribut à la Paix, à l'indépendance et à la liberté puisque 8 938 cheminots y laissèrent leur vie, 15 977 ont été blessés pour faits de résistance et 1 157 sont morts en déportation.

Le devoir de mémoire et de transmission de la connaissance des faits est indispensable pour lutter contre l'oubli et les révisions de l'Histoire.

Pierre Sémard est né le 15 Février 1887. Son père était cantonnier au chemin de fer, sa mère a travaillé comme garde-barrière. En 1898, à 11 ans, certificat d'étude en poche, il commence à travailler pour un notaire dans l'Yonne. Après avoir occupé divers emplois, notamment à Paris, il entre au chemin de fer en 1912. Il est alors employé à Valence au secrétariat du chef de gare. C'est au contact du monde cheminot que Pierre Sémard rejoint l'action syndicale. Pierre Sémard est tombé à Evreux le 07 Mars 1942 sous les balles d'un peloton d'exécution sur décision de l'occupant nazi après une succession de mesures répressives prises à son encontre.

Toute sa vie de militant a suivi ce fil rouge : «Il faut que tous les travailleurs s'unissent pour lutter ensemble pour leurs revendications».

Cette lutte est toujours d'actualité au moment où la France, l'Europe, le Monde sont affectés par les conséquences de la crise du système capitaliste. Elle prend une nouvelle dimension pour défendre le concept de Service Public qui a toujours été au cœur de l'action syndicale de la Fédération CGT des cheminots.

Nous sommes les dignes héritiers des idées et des combats de Pierre Sémard. Sachons affirmer notre fierté d'être guidés par son courage et ses convictions.

Le 07 mars 2014, des commémorations du 72ème anniversaire de l'assassinat de Pierre Sémard auront lieu sur l'ensemble du territoire à l'initiative de la CGT.

Les syndicats CGT des cheminots de Bourges et Vierzon vous invitent, le 07 mars 2014, à la cérémonie de commémoration :

- En gare de Bourges :
à 17 h 00 devant la plaque commémorative.
- En gare de Vierzon :
à 17 h 00 devant la plaque commémorative.

« Cartes de Vœux/pétition » de l'U.C.R. au Président Hollande

1.436

c'est le nombre de cartes qui ont été déposées en Préfecture le 24 Février 2014 par une délégation de l'U.S.R. 18 qui a été reçue en audience.

Un grand nombre de cartes ont été également envoyées directement à l'Elysée.



Merci

NOTRE APPEL A ETE ENTENDU

Comme à l'accoutumée, notre Union Départementale a récemment lancé un appel aux dons auprès de nos structures syndicales.

En un mois environ, c'est près de 9.000 € qu'une dizaine de syndicats nous ont adressés.

Nous les remercions de cet acte militant qui nous a permis de démarrer l'année 2014 avec plus de sérénité.

La CE de l'UD et la Commission Financière et de Contrôle vous adressent leurs fraternelles salutations syndicalistes.